

COMMUNE DE MAGNÉ

Délibération du Conseil Municipal du 25 juin 2026

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX,
ET LE VINGT-CINQ JUIN A 19 HEURES 00, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MAGNÉ DUMENT CONVOQUE,
S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE A LA MAIRIE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR Sébastien BILLAUD, MAIRE.

Date de la convocation : **19 JUIN 2026**

Étaient présents : Mesdames et Messieurs : BILLAUD Sébastien, DUFORESTEL Pascal, MECHINEAU David, LABORDERIE Coralie, LE BORGNE Laurent, GUILBAUD-RIGONDAUD Bérangère, CAILLEAUD Cyril, CATROS_ANDREU Christelle, FONTAINE NAPIORKOWSKI Denis, GUILBOT Bernard, HUPÉ David, LAPEGUE Karine, LE SAUZE Sandrine, LORTION Martial, PALANCADE Brigitte, PATEJ Laurence, RENAUD Sébastien, XHAARD Florence, DORAY Gérard, COUDEVILLAIN Florence, TROMAS Catherine

Étaient excusés et représentés : ALLEIN Aurélie à LABORDERIE Coralie, RENAUD Sébastien à CAILLEAUD Cyril, ENNOUCHI David à DORAY Gérard

Était excusé et non représenté :

Était Absent :

Secrétaire de séance : MECHINEAU David

Réf. : 2026_06_10

Objet : CAN - Désignation du référent PCAET et Réseau développement durable sur le mandat

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du conseil municipal il y a lieu de désigner au sein du Conseil Municipal, au moins un représentant en charge des questions d'énergies renouvelables et de développement durable au sein du réseau « Développement durable » de la Communauté d'Agglomération du Niortais » et participer notamment à la définition de prochaines actions prioritaires du « Plan climat-air-énergie territorial » (PCAET).

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

- Madame Bérangère GUILBAUD-RIGONDAUD
- Monsieur DUFORESTEL Pascal
- Madame TROMAS Catherine

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **DESIGNER**

- **Madame Bérangère GUILBAUD-RIGONDAUD**
- **Monsieur DUFORESTEL Pascal**
- **Madame TROMAS Catherine**

Référents PCAET et Réseau développement durable sur le mandat

- **AUTORISER** le Maire ou son représentant ou l'adjoint délégué à signer tout acte en conséquence de la présente.

Fait et délibéré,

A Magné, le 25 juin 2026, au registre sont les signatures

Le Maire,

Sébastien BILLAUD

Le secrétaire,

David MECHINEAU